

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

Nombre de conseillers

En exercice	23
Présents	21
Votants	23

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE MOURMIES

Envoyé en préfecture le 19/04/2021

Reçu en préfecture le 19/04/2021

Affiché le

ID : 013-211300652-20210415-2021026-DE

Berger  
Levrault



L'an deux mille vingt et un  
Le quinze du mois d'Avril

Date de la convocation  
12 avril 2021

Présents : MM. et Mmes les membres du conseil municipal à l'exception de :

Absents excusés : Mme Marie-Christine GENEST à Mme Alice ROGGIERO, M.  
Christophe GOMARIZ à M. Grégory ALI-OGLOU

Secrétaire de Séance : Muriel CHRETIEN

DCM2021/026

**Objet de la délibération :**

Retrait de la communauté d'agglomération Terre de Provence du SMVVB

**Rapporteur : Mme le Maire**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal,

Par délibération n°2021-018 du 18 mars 2021, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Vigueirat et de la Vallée des Baux (SMVVB) a approuvé le principe de retrait de la communauté d'agglomération TERRE de PROVENCE (CATDP) du SMVVB, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Conformément à l'article L.5211-19 du code général des collectivités territoriales, le conseil de chaque collectivité membre du syndicat dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur le retrait envisagé. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée défavorable.

La décision de retrait est subordonnée à l'accord des conseils des collectivités membres du syndicat dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-19,

Vu la délibération n02021-018 du Comité Syndical du SMMVB en date du 18 mars 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe de retrait de la CATDP du SMVVB à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Pour extrait conforme,  
  
Le Maire,  
Alice ROGGIERO